

EXTRAIT du COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de LIORAC-sur-LOUYRE du 24 JUILLET 2025

Procès-verbal en application de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales.
Convocation du 19 juillet 2025

En exercice : 10
Présents : 8
Absents excusés : 2
Nombre de votants : 8

Etaients présents et présentes : Monsieur MONTEIL Jean-Claude, Messieurs THIBAULT Eric, BOYER Sylvain, MAURY Vincent, THIERRY-WILKINSON Guillaume, Mesdames OLLIVIER-OZBIR Muriel, PEYRET-LACOMBE Aude, RIBEYRENS Annie.

Etaients absents excusés : Messieurs FAVRE Jean-Claude, VOGLEY David

Secrétaire de séance : Mme Ribeyrens Annie
Début de la séance : 20 h 05

1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 25 juin 2025

Après lecture faite par M. le Maire, *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le compte rendu.*

2/ Travaux - équipements

➤ Salle des fêtes - Prévisions des travaux (prescriptions émises par la commission de sécurité)

Il est préconisé :

- . de stocker tables et chaises dans un local adapté, disposant des conditions d'isolement contre l'incendie,
- . de réparer le déclencheur manuel d'alarme incendie,
- . de rajouter un verrou moleté côté intérieur des portes de sorties donnant sur la façade principale,
- . d'assurer à moins de 200 mètres la défense incendie de l'établissement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de consulter le RDE24 ainsi que le SDIS24 pour définir la DECI de la commune

➤ Salle de la garderie – Travaux d'aménagement VMC – achats/devis fournitures

. pour l'installation d'une VMC simple flux 2 vitesses dans la garderie, nous avons reçu un devis de l'Entreprise Cesilla pour un montant de 680,00 € HT (**816,00 € TTC**). Un devis doit être redemandé pour l'évacuation sur le toit et non dans les combles, avant validation.

➤ Rangement et fournitures diverses

Des devis ont été demandés à :

- . La Foire Fouille pour 16 boîtes de rangements, 3 matelas sol, 3 étagères, 6 chaises, 3 tables rondes d'un montant de 465,42 € (**558,49 € TTC**),
- . Global Buro 24 à Périgueux pour 1 lot de 5 chaises d'une valeur de 91,57 € HT (**109,88 € TTC**),
- . Global Buro 24 Périgueux pour la fourniture de 10 boîtes de rangements pour un montant de 200,00 € HT (**240,00 € TTC**),

. Global Buro 24 Périgueux 1 lot de 4 lits de couchage portable d'un montant de 121,50 € HT **(145,80 € TTC)**.

Aucune décision n'a été prise en attente du passage de la PMI fin août

➤ **Aire de jeux**

Un arrêté Municipal Permanent est proposé avec les conditions suivantes :

. d'horaires : de 8h à 22h

. d'âge : les enfants de moins de 10 ans devront être sous la surveillance d'un adulte responsable

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition d'arrêté

➤ **Création d'un bloc sanitaire**

Nous avons reçu deux devis :

. 1 de l'Entreprise BTmat 69 Saint-Priest pour la fourniture d'un bloc sanitaire PMR standard comprenant 2 WC dont 1 avec 1 accès PMR pour 9 150 € 00 HT **(10 980,00 € TTC)**, relié sur l'assainissement non collectif

. 1 de l'Entreprise PRO Ville à 33 Beautiran pour la fourniture et pose d'un SANILIGHT PMR (toilettes sèches indépendantes) pour 39 907,17 € HT **(47 888,60 € TTC)**.

Certains membres du conseil étant intéressés par le concept de toilettes sèches sans vidange, un rendez-vous est demandé à l'entreprise Eaupopo à Montpon-Ménesterol

Pour ces deux blocs sanitaires, il est nécessaire de consulter les ABF concernant l'habillage des structures, et vérifier avec l'urbanisme.

➤ **Logement de la Mairie**

Un devis complémentaire pour un châssis fixe dans le hall d'entrée nous a été transmis par l'Entreprise MBM MENUISERIE 24 Liorac-sur-Louyre pour un montant de 726€ HT en complément du précédent devis pour le changement des menuiseries. Le montant global s'élève ainsi à 12 808,31 € HT **(15 369,97 € TTC)**.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a retenu le devis présenté.

➤ **Logement locatif de l'ancienne poste**

Ce jour, l'isolation des combles vient d'être effectuée.

Le gérant du restaurant demande pour le logement de l'ancienne poste le paiement de 1 632,60 €, pour surconsommation hivernale d'électricité, car il la considère excessive. Suite à cette demande, une estimation plus précise de la consommation selon les classes énergétiques sera calculée.

➤ **Travaux d'aménagement Bâtiment Ecole**

L'institutrice de l'école primaire a déposé une liste de petits travaux pour la rentrée 2025-2026 :

. modifier le sens d'ouverture de la porte d'entrée de la classe, (un devis va être demandé)

. rajouter des prises de courant dans la salle de classe, (un devis va être demandé)

. poser une étagère au-dessus des 2 éviers de la classe,

. prévoir l'utilisation de la salle des fêtes dans le cas de forte chaleur,

. pouvoir accéder au wifi.

. remettre en place le crochet des toilettes garçons.

Participation aux frais de garderie concernant les heures effectuées par Mme Karine Desmartin pour la période scolaire 2024/2025, soit 33 heures x 20.21 € = **666,93 €**. Cette somme doit être mutualisée de manière égale entre les 3 communes qui possèdent une école, pour un coût de : **222.31 €** par commune.

Le contrat et la fiche de poste de Céline Gadeyne au secrétariat des écoles (5 heures par semaine) n'ont pas été fournis.

Le contrat d'Angélique Cornuel, ATSEM à l'école de St Georges de Montclard, s'est achevé le 04 juillet ; il est reconduit à compter du 1^{er} septembre 2025 suite à l'arrivée d'une enfant porteuse d'un handicap. Les frais seront mutualisés entre les 3 communes possédant une école. A voir la possibilité de mutualiser entre les 6 communes, comme il est prévu dans la nouvelle convention.

4/ Ressources humaines

➤ **Présentation du Régime Indemnitaire des Agents Territoriaux.**

Suite à la présentation du Régime Indemnitaire des Agents Territoriaux (RIFSEEP) qui nous a été faite, nous avons décidé d'interroger le CDG (Centre De Gestion) afin d'obtenir de plus amples informations.

22 h 36 départ de Guillaume THIERRY WILKINSON

➤ **Points sur la situation des agents contractuels.**

. Christine Reuze, Agent polyvalent de restauration.

Son contrat arrive à terme le 27 août 2025. Elle souhaite passer en CDI mais pas dans la fonction publique. Actuellement, elle effectue 35 heures par semaine (28 heures annualisées) et désire obtenir 30 minutes de plus par jour pour pouvoir effectuer toutes les tâches qui lui sont ordonnées. Elle a souhaité pouvoir suivre une formation sur l'hygiène.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, valide le contrat et le nombre d'heures.

. Virginie Drogo, Agent d'animation.

L'institutrice a demandé à la Mairie la possibilité que l'agent d'animation puisse quitter son poste à 9h05 au lieu de 9h00 tous les jours de la semaine afin que l'institutrice puisse accueillir les familles au portail pendant que l'agent continue de surveiller les enfants dans la garderie. (Nous devons recueillir l'avis des autres communes du regroupement)

Cet agent a commencé un stage afin d'obtenir son BAFA.

Notre agent d'animation a souhaité passer en CDI lors de son renouvellement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé que Mme Drogo passerait en CDI lorsque son contrat sera renouvelé, avec l'accord des autres communes, sous réserve que le poste reste à pourvoir.

. Séverine Pétel, secrétaire de mairie

L'agent propose à compter du 1^{er} septembre, fin de sa mission temporaire, de travailler en contrat à durée déterminée pour une durée de 8 mois.

. Capucine Molinier. Adjointe agent d'animation

Son contrat en CDD est reconduit pour 4 heures le mercredi de 13h30 à 17h30. Elle a débuté un stage pour obtenir le BAFA.

5/Questions diverses

➤ **Archives départementales.**

Les archives restent pour le moment dans la commune.

➤ **Parking près du cimetière.**

Le cabinet d'architectes de Tourdonnet-Brachard sera consulté en vue d'assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet, (pour lequel la subvention initialement allouée et prorogée d'un an). Le relevé topographique a déjà été établi.

L'ordre du jour étant terminé, séance levée à minuit.